

Vannes, le 28 avril 2017

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 28 avril 2017 pour

procéder à l'arrêté des comptes au 31 mars 2017.

Une présence territoriale forte

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 3,7 % avec près de 11 milliards d'euros d'encours. La collecte des dépôts et de l'épargne bancaire évolue positivement et contribue au financement des projets du territoire.

Le Crédit Agricole du Morbihan soutient activement l'économie locale avec un encours de crédits de plus de 7,4 milliards d'euros en hausse de 4,0 % et des réalisations en forte augmentation à 435 millions

d'euros au 31 mars 2017 sur l'ensemble de ses marchés (+ 37 % en année mobile).

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser à un rythme soutenu (+ 5 % sur 1 an). Il en est de même de l'offre de service « comptes à composer », dont le nombre progresse de 2,6 % sur un an, produit qui facilite la gestion quotidienne des comptes de nos clients.

Des résultats marqués par la conjoncture et conformes aux prévisions

Dans un contexte de taux toujours difficile, le produit net bancaire social s'établit à 50,5 M€ en repli de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Il est pénalisé par la baisse de la marge d'intermédiation partiellement compensée par la bonne performance commerciale (crédits habitat, consommation et dépôts à vue), la progression des produits issus de la vente de services et d'assurances et une plus-value externalisée sur le fonds Morbihan Gestion.

Le manque à gagner sur les crédits renégociés participe à cette évolution. L'opération de simplification du Groupe Crédit Agricole réalisée le 3 août dernier se traduit par un impact défavorable lié au démantèlement du switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse Régionale dans SACAM Mutualisation.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 32,0 M€, soit une hausse de 2,8 % par rapport à

l'année précédente, reflète l'accélération de notre transformation, qui se traduit par des investissements significatifs tant technologiques et immobiliers que de formation du personnel. Le coût du risque ressort à 9,5 M€. Il exprime la volonté de la Caisse Régionale de provisionner certaines filières économiques fragiles. Le taux de créances douteuses et litigieuses est en baisse à 3,02 % au 31 mars 2017 contre 3,17 % au 31 mars 2016. La Caisse Régionale a maintenu le taux de couverture globale de ses risques à 3,43 % de ses créances au 31 mars 2017.

Le Résultat Net Social s'élève à 4,9 M€ au 31 mars 2017 contre 4,0 M€ au 31 mars 2016, tandis que le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 5,3 M€ au 31 mars 2017 contre 5,9 M€ au 31 mars 2016.

Une structure financière solide

Au 31 mars 2017, avec plus de 1.197 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe), soit + 5,7 % par rapport à l'exercice précédent, et un ratio CRD estimé à 15,37 % (pour une norme minimale de 9,25 %), la Caisse Régionale affiche une structure financière et un ratio de solvabilité solides.

Le total bilan consolidé au 31 mars 2017 est de 9,5 milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 12,6 % et 87,4 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 26,4 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 60,1 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 68,70 euros au 31 mars 2017, contre 61,20 euros au 31 décembre 2016. L'Assemblée Générale du 23 mars 2017 a voté le versement d'un dividende de 1,89 euro par titre (soit 3,17 % de rendement sur le cours moyen 2016). Cette décision est en ligne avec la communication Groupe du 9 mars 2016, dans laquelle il était indiqué que le dividende servi au titre de l'exercice 2016 devait être au moins égal à celui de 2015.

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 mars 2017, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du ratio LCR qui s'établit à 109 % (pour une norme minimale de 80 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Les chiffres clés

En M€	Mars 2016	Mars 2017	Evolution sur un an
Collecte Globale	10 580	10 973	+ 3,7 %
Crédit ⁽¹⁾	7 120	7 402	+ 4,0 %
Produit Net Bancaire - Social	50,9	50,5	- 0,9 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	- 31,1	-32,0	+ 2,8 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	19,8	18,5	- 6,6 %
Résultat Net - Social	4,0	4,9	+ 22,3 %
Résultat Net - Consolidé	5,9	5,3	- 11,0 %
Total Bilan – Consolidé	9 294	9 479	+ 2,0 %
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 132	1 197	+ 5,7 %

⁽¹⁾ Ces montants intègrent les créances habitat cédées au cours du 4^{ème} trimestre 2015 et au 1^{er} trimestre 2017 dans le cadre des opérations de titrisation interne Groupe.

Les perspectives

Le premier trimestre 2017, s'inscrit dans le nouveau plan à moyen terme à horizon 2020 qui ambitionne de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire. Pour atteindre cet objectif, l'amélioration de la satisfaction des clients est une

priorité qui passera par une adaptation aux évolutions comportementales, technologiques et réglementaires. La Caisse Régionale poursuit ainsi le déploiement de son modèle 100% digital et 100% humain sur l'ensemble de son territoire.

Retrouvez toutes les informations financières réglementaires sur www.ca-morbihan.fr,
Rubrique « Informations réglementaires et financières ».

Contact « Relations Investisseurs » : M. Georges Du Mesnil Du Buisson Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr - 02 97 01 77 77.